

Conseil d'établissement du 2 mai 2022

Membres parents

- Madame Auger
- Madame Brisson
- Madame Tremblay
- Madame Chamakh
- Madame Fortin-Lemaire
- Monsieur Lefebvre
- Madame Bétancourt

Membres absents

Membres du personnel

- Madame Marie-Ève Beauséjour
- Madame Stéphanie Plourde
- Madame Catherine Dubois
- Madame Patricia Séguin

Membres du personnel absent

Membre de la communauté

Aucun

Direction

- Madame Bilodeau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18 h 33

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Lefebvre propose et Mme Tremblay appuie

3. Adoption du procès-verbal du 21 mars 2022

Mme Fortin-Lemaire propose l'adoption du procès-verbal, Mme Chamakh appuie.

4. Question du public

Pas de question dans la boîte.

5. Mot de la présidente

Je tiens à souligner le succès de la cabane à sucre (brunch Pâques) et à remercier le travail de l'équipe-école.

Rappel de la conférence d'Alain Pelletier avec Victor-Thérien.

C'est la semaine de la santé mentale, un guide est disponible pour le personnel et les élèves, disponible aussi sur le site du CSSMB.

Les formations pour les parents du CÉ sont encore disponibles (document Le savez-vous?).

Belle initiative *Cube énergie* GDPL à venir.

6. Mot de la direction

Semaine de la santé mentale, les dépliants reçus pour accéder à des ressources. Des messages sont prévus durant la semaine.

Suivi cas Covid : à peu près 3-4 élèves touchés par semaine. Pas de contamination dans l'équipe-école. Peu d'absentéisme.

Enseignante ressource supplémentaire pour les 3^e, 4^e et 5^e années. On veut bien les préparer pour les examens du ministère.

Baisse de fréquentation des élèves, prévision 240 élèves 2022-23 (258 en 2021-22), mais les budgets sont toujours alloués, car on est toujours en milieu défavorisé. Tous les groupes sont maintenus. Les postes de danse, musique, anglais, gym sont maintenus.

Travaux majeurs du bâtiment au printemps 2023 (planchers, peinture des locaux, plafonds suspendus, etc.).

Nouveau mobilier pour 1^{er} année à venir.

Mme Brisson présente l'organisme *Avant de craquer*, bonne ressource pour appuyer la semaine de la santé mentale.

Prochain CÉ en présentiel.

7. Dépôt de documents

7.1. Critères de sélection d'une direction 2022-23

7.2. Sorties éducatives des élèves

8. Critères de sélection d'une direction (pour adoption)

Lors de la dernière rencontre, on parlait de rendre plus personnalisé les critères de P-M.

Mme Bilodeau propose des critères qui tiennent compte du document du CSSMB et du document envoyé en 2020. Éléments ajoutés :

- Poursuivre l'implication de l'école Philippe-Morin aux différents comités du RÉTAC Lachine;
- Poursuivre et développer l'intérêt des élèves envers le partenariat avec le milieu communautaire en tissant et en entretenant les liens nécessaires

Mme Auger mentionne le fait de mieux mettre en avant les particularités de P-M en lui donnant un titre, particularité du milieu par exemple.

Mme Seguin mentionne qu'il y a d'autres points qui restent quand même propres à P-M, ajouter peut-être aux particularités de P-M.

Résolution 202122-17

Proposée par M. Lefebvre, appuyée par Mme Brisson

Approuvée à l'unanimité

9. Frais chargés aux parents 2022-23 (pour adoption)

Il y a une augmentation d'environ 3\$, les enseignants se sont assurés que ce ne soit pas trop important. Attention, les enseignants n'ont pas le droit d'imposer une marque de crayons en particulier. Les items à acheter sont régis par les règles du CSSMB.

Ajouter le fait que les chandails usagés de l'école pourraient être disponibles à un prix réduit.

Mme Fortin-Lemaire propose, M. Lefebvre appuie

Adopté à l'unanimité

10. Choix de service de traiteur (pour approbation)

Mme Plourde demande si on reconduit le Relais populaire. Les enfants semblent aimer les plats.

Mme Fortin-Lemaire pense que le traiteur Félix avait plus de variétés.

Le projet social du Relais populaire entre dans nos valeurs, la majorité des parents souhaite le maintien de ce traiteur, mais lui demander de varier les menus.

Proposée par Mme Plourde, appuyée par Mme Tremblay.

Résolution 2122-19

Approuvé à l'unanimité.

11. Sorties éducatives (pour approbation)

Sortie au musée Marguerite-Bourgeoys dans le cadre d'une école montréalaise pour tous. Sera faite en 2 groupes (5^e et 6^e année) les 12 et 25 mai.

Transport en autobus scolaire.

Résolution 2122-20

Proposée par Mme Fortin-Lemaire, appuyée par Mme Chamakh

Approuvée à l'unanimité

12. Sécurité entrée matinale élèves (pour information)

Mme Bourque avait présenté le fait que l'entrée du matin était risquée.

Depuis le 11 avril il y a une entrée progressive, mais les parents restent responsables de leurs enfants jusqu'à 7 h 45.

Plusieurs propositions ont été soumises à l'équipe-école et discuté avec Mme Villeneuve DGA, l'analyste et l'avocate du CSSMB en fonction des discussions tenues le 21 mars. C'est après toutes ces consultations, que le choix de la rentrée progressive a été adopté. On remarque qu'il n'y a plus d'attroupements et de dangers dus aux voitures.

13. Mesure aide aux parents (pour information)

Conférence d'Alain Pelletier du 19 mai à 19 h avec Victor-Thérien. Reste à confirmer le lieu et la manière de s'inscrire à la conférence, car on n'a pas encore le nombre de participants.

Et, dans le Communiqué des parents, il n'est pas spécifié la façon de s'inscrire, Mme Bilodeau relance Victor-Thérien, car ce sont eux qui l'organisent. Mme Bilodeau fera l'envoi d'une autre communication avec les détails.

14. Point du service de garde

Façon électronique de s'inscrire aux JP ne se fera pas car des parents n'ont pas tous d'imprimantes, certains envoient des photos mais difficile de gérer ce type de document.

Mme Tremblay demande s'il est possible de voir ce que font les autres écoles.

Intercom modifié avec 2 caméras en bas.

15. Point du personnel

Mme Patricia très contente du brunch de Pâques, merci aux organisatrices et parents bénévoles.

Peut-être organisation d'olympiades en fin d'année.

16. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Protocole d'intimidation

L'accueil de réfugiés ukrainiens

Rapport du manque de ressources dans les écoles.

Critère de sélection de la direction d'école

Bilan financier

17. Rapport de l'OPP

Aucun

18. Divers

Mme Brisson : rentrée matinale, elle remarque que les enfants socialisent moins. De plus, les récréations à l'intérieur l'après-midi ne sont pas optimales.

Mme Bilodeau : on alterne les petits et les grands une semaine sur 2 pour que les enfants profitent mieux de l'espace et on remarque qu'il y a moins de conflits et d'accidents.

Mme Auger suggère le changement de sens de la 19^e avenue. Mme Bilodeau avait déjà soumis cette demande auprès de la ville, mais refusée à l'époque, suggère que les parents fassent une nouvelle demande.

19. Levée de l'assemblée : 20 h 28